

## **Concertation d'Eglises Chrétiennes en Belgique**

Pour 2005-2007 Présidence : Monseigneur G. Harpigny, évêque de Tournai  
Secrétariat: 1 rue Guimard – 1040 Bruxelles  
Tél.: 02 509 96 93 • fax: 02 509 96 95 • ce.belgica@catho.kerknet.be

### **Lettre ouverte de la Concertation d'Eglises Chrétiennes en Belgique à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié.**

Bruxelles, le 20 juin 2006

Monsieur G. Verhofstadt  
Premier Ministre  
16 rue de la Loi  
1000 Bruxelles

Monsieur le Premier Ministre,

Les Eglises chrétiennes en Belgique constatent que le débat sur l'immigration dans notre pays se limite souvent et de manière alarmante à une limitation des migrations et à l'application stricte des lois en n'accordant que peu d'attention à la perspective humaine sous-jacente. La plupart de ces personnes recherchent un pays où leur soient garantis dignité, travail et paix. La confrontation de leurs attentes à la réalité de notre pays ou à celle d'autre pays d'accueil les laisse souvent désillusionnées et démunies.

Les Eglises chrétiennes reconnaissent le droit de l'Etat à contrôler ses frontières et à adapter sa législation selon les évolutions démographiques. Mais elles reconnaissent et souscrivent également au droit à une reconnaissance de la dignité humaine dont doit bénéficier toute personne et en particulier celle dont les conditions de vie sont misérables. Cette reconnaissance induit aussi la demande d'une définition et d'une mise en œuvre légale de structures et de procédures capables de garantir leur dignité sans aucune restriction de ces droits humains.

Ces migrants, les 'sans papiers' surtout, sont fréquemment victimes de discriminations. De plus, ils connaissent une insécurité permanente concernant les soins médicaux, l'éducation des enfants et les possibilités de travail qui constituent l'assurance d'un minimum de moyens d'existence. S'il est clair qu'une modification de la législation du droit d'asile doit intervenir, elle ne peut perdre de vue les lacunes importantes qui subsistent également dans la législation au sujet de l'accueil humain des illégaux, l'assurance de leurs droits et de l'assistance dont ils devraient pouvoir bénéficier.

La récente décision des Etats-Unis de régulariser près de 11 millions d'illégaux et de leur conférer la citoyenneté sous réserve d'avoir du travail, d'étudier l'anglais, de payer des impôts et d'avoir un casier judiciaire vierge est peut-être un pas important qui, en plus de reconnaître la réalité sociale et l'existence de ces illégaux, leur offre une chance réelle. Au sein de l'Union Européenne, les Etats membres ont récemment aussi réfléchi et mis en œuvre des mesures positives en vue d'une normalisation de la migration. Cette mise en œuvre de structures et de moyens légaux en vigueur ne peut viser uniquement à stopper ou à contrôler les différentes formes de migration, mais elle doit pénétrer au cœur de cette réalité, peut-être sous-estimée. Le devoir politique et social qui se doit d'adapter les normes et les procédures et de les compléter relève des compétences du Parlement belge et de l'Union européenne.

Ce débat sur la migration ne peut, selon les Eglises en Belgique et ailleurs dans le monde, se limiter à envisager la situation du pays d'accueil mais il doit élargir sa vision aux différentes situations dans le monde ainsi que tenir compte des causes économiques à l'origine de ces migrations. L'engagement des Nations Unies de diminuer de moitié la pauvreté dans le monde pour 2015, dont 191 pays parmi lesquels la Belgique ont pourtant signé le protocole, est rendu opérationnel et crédité financièrement de façon insuffisante ; d'où son peu de répercussions sur l'affaiblissement ou la diminution des causes qui engendrent les migrations.

Les Eglises chrétiennes se sont elles aussi prononcées à maintes reprises sur la nécessité de considérer le défi social de la migration comme une opportunité positive qui peut resserrer le tissu social. Contribuer à une paix sociale qui reconnaisse et respecte les droits de chaque homme, femme et enfant est la tâche de chaque société et surtout de son gouvernement. L'objectif des dirigeants des Eglises chrétiennes est que le débat sur les migrations débouche sur la création de structures humainement accueillantes menant soit à la régularisation, soit à un renvoi respectueux de la dignité humaine pour le maximum de 'sans papiers'. Si une immixtion des Eglises dans ces procédures légales n'est pas opportune, les Eglises ne peuvent pas non plus être aveugles et laisser les portes closes aux démunis.

Notre société future sera inévitablement de plus en plus colorée par la diversité et la présence des autres. Telle est peut-être l'une des tâches sociales majeure des gouvernements, actuel et futur, et indubitablement aussi des dirigeants de l'Union européenne. La migration est à l'agenda politique de nombreux pays de transit et d'accueil et elle constitue un défi d'importance pour les nombreux gouvernements et organisations intra gouvernementales travaillant au sein du large cadre des droits de l'homme. L'Etat a ici toute légitimité pour avancer de nouvelles propositions et y ajuster sa politique.

Les Eglises chrétiennes expriment leur inquiétude face aux conditions alarmantes et souvent inhumaines couplées avec les migrations. Elles reconnaissent et compatissent aux souffrances endurées sous forme de discrimination, d'exploitation et de traite d'êtres humains qui souvent y sont associées. Elles demandent au gouvernement de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'aboutissement de solutions pour limiter cette souffrance et pour élargir le soutien populaire au droit à la diversité envisagé comme une richesse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Concertation d'Eglises Chrétiennes en Belgique :

Au nom de l'Eglise anglicane en Belgique, l'Archdiacon D. van Leeuwen  
Au nom de l'Eglise orthodoxe en Belgique, le Métropolite Panteleimon,  
Au nom de l'Eglise Protestante Unie de Belgique, le Pasteur G. Liagre  
Au nom de l'Eglise catholique en Belgique,

Mgr Guy Harpigny, évêque de Tournai  
Président (2005-2007) de la Concertation d'Eglises Chrétiennes en Belgique